



Date:	17 ^e réunion du conseil d'administration de la FRA, 22 - 24 mai 2013
Sujet:	Avis du conseil d'administration sur les comptes définitifs 2012 de la FRA

Sous réserve de toute observation publiée par la Cour des comptes européenne dans son rapport sur les comptes définitifs de la FRA pour l'exercice 2012, le Conseil d'administration de la FRA, ayant reçu les comptes définitifs susmentionnés (conformément à l'Article 83 (2) du règlement financier), a donné un avis favorable sur ces comptes.

Pour le Conseil
d'administration:

Date: 24 mai 2013

La Présidente: